

## Un Champignac d'airain pour Lausanne

Ayant vu naître sur son sol le Grand Prix du Maire de Champignac, qui depuis 1988 distingue les plus belles prouesses oratoires et littéraires romandes de l'année, ayant elle-même fourni, par ses autorités et sa population, de nombreux lauréats et de plus nombreux encore candidats à ce Grand Prix, ayant perdu depuis l'annexion bernoise toute figure tutélaire capable à la fois de l'incarner et d'assurer son rayonnement par-delà le lac et les collines, la ville de Lausanne se doit d'honorer dignement le Maire de Champignac en lui dédiant un monument grandiose et impérissable, situé en un emplacement visible et passant.

N'importe quelle forme pourra être envisagée : colonne, trophée, mémorial, aquarium, cénotaphe, tumulus, mausolée, sépulcre, stûpa, alignement mégalithique ou arc de triomphe. Il importera seulement de mettre en évidence l'élan champignacien et son lien indissoluble avec la cité.

Les personnes soussignées, amies de la logique et de la langue française, demandent au Conseil communal de Lausanne :

- d'approuver le principe de l'érection en ville de Lausanne d'un monument voué à la gloire du Maire de Champignac,
- de charger la Municipalité d'envisager les modalités pratiques d'une telle érection.

Nom	Prénom	Localité	Signature

A renvoyer jusqu'au 1er novembre 2007 à l'Académie champignacienne  
c/o La Distinction  
Case postale 125  
1018 Lausanne 18  
Signature en ligne sur [www.distinction.ch](http://www.distinction.ch)